

La participation de la société civile dans l'élaboration des politiques européennes

Note d'information préparée par Culture Action Europe

Le concept de société civile est central aux thématiques abordées par cette conférence, mais il recouvre une acceptation si large qu'il est pourtant difficile d'en faire une présentation exhaustive en quelques pages. Dans ce document, nous vous donnerons plutôt quelques définitions, des pistes de réflexions, un glossaire et des liens vers d'autres sources d'information. La plupart de l'information présentée dans cette note est déjà en ligne sur notre site ou sur celui du Groupe de Contact de la Société Civile.

Le terme de société civile connaît un grand nombre de définitions. Il est souvent compris comme recouvrant la totalité des organisations civiques, volontaires et sociales qui sont à la base du système social, en opposition aux structures de l'Etat ou du marché. Beaucoup utilisent le terme de *société civile organisée*, qui désigne pour sa part des associations et organisations représentatives des intérêts collectifs des citoyens. Ces organisations partagent souvent des caractéristiques techniques ou légales, comme le statut d'association, des structures de gouvernance particulières, ... Dans ce contexte, Culture Action Europe est bien une plateforme représentative cherchant à relayer la voix des arts et de la culture dans les débats européens.

Les organisations de la société civile se situent entre les gouvernements et leurs électeurs. Elles défendent des valeurs et des intérêts plus larges que la recherche de l'avantage politique immédiat. Elles sont souvent caractérisées comme participant à la *démocratie directe*, en parallèle à la *démocratie représentative* qui passe par les élus.

Comme nous le savons, l'Union européenne a des compétences très limitées dans le domaine culturel. Pour la plupart des organisations artistiques et culturelles, les gouvernements nationaux sont toujours les interlocuteurs principaux. Pourtant, les politiques européennes ont aussi bien un impact direct sur nos activités (possibilités de financement, par exemple) qu'un impact indirect (liberté de mouvement, politiques de l'emploi, ...). De plus, alors que la reconnaissance du secteur en termes de croissance économique et sociale ne fait que croître, le potentiel impact de décisions prises à l'échelon européen ne fait que s'amplifier. Le secteur culturel non gouvernemental dans son ensemble doit donc s'engager dans les débats européens, pour défendre ces intérêts et participer à l'élaboration des politiques.

Un tel engagement est toutefois long et compliqué. Tout n'est pas en place pour encourager le dialogue. Toutes les questions à débattre ne sont pas claires. Il n'est pas évident de savoir quand entamer le débat ni quels résultats espérer. En tant que secteur, nous devons toutefois trouver les moyens de nous investir, afin de jouer un véritable

rôle d'influence, aux côtés d'autres acteurs publics et privés. Les mécanismes à mettre en place pour favoriser notre participation à la réflexion, aux débats et aux décisions sont intimement liés aux questions de transparence, d'ouverture, de consultation et de dialogue.

Le Groupe de Contact de la Société Civile a publié à l'automne 2006 une étude intitulée « Le Dialogue civile, comment l'améliorer » qui identifie et évalue la participation des ONGs dans le projet européen. Dans l'introduction à cette étude, Ilona Kish, Secrétaire générale de Culture Action Europe, et qui dirigeait alors le Groupe de Contact, écrivait : « *Les ONGs ont joué un rôle clé dans le développement d'une Union européenne plus démocratique. D'années en années, nous avons pu témoigner de la multiplication des opportunités offertes aux citoyens de prendre part plus directement au projet européen, de la consultation en ligne aux forums ou jurys citoyens. Pourtant, plus ne veut pas nécessairement dire mieux: le temps est venu de mener une réflexion commune pour améliorer les modes opératoires de la démocratie participative dans l'Union européenne* ».

Sur base d'études de cas analysant des moments clés des débats publics européens (comme le processus constitutionnel ou la Directive des services), l'étude contribue à la réflexion sur les moyens d'améliorer l'engagement des citoyens dans le projet européen.

L'étude identifie trois défis majeurs :

Elargir la zone d'action hors de Bruxelles – Des campagnes importantes comme celles sur la Directive des services ou sur la Constitution ont mis en lumière combien les organisations de la société civile pouvaient mobiliser les citoyens autour du projet européen. Un tel engagement demande toutefois du temps et de la volonté politique, aussi du côté des Etats Membres.

Transformer les débats en résultats – Mener des consultations sans donner l'assurance à la société civile que leurs positions seront ensuite prises en compte crée d'énormes frustrations.

Chercher un meilleur équilibre entre intérêts publics et privés – Des consultations qui ne s'adressent qu'au secteur privé sont pour l'instant trop fréquentes dans des domaines où l'intérêt public est pourtant directement en jeu (industrie, commerce, santé publique, ...). Un tel déséquilibre menace la transparence et l'exercice d'une citoyenneté active.

« *Sortir les débats européens de la bulle bruxelloise est un défi majeur pour les institutions et les instances politiques, mais aussi pour les ONGs. Les membres du Groupe de Contact de la Société Civile s'engagent à jouer un rôle moteur dans l'ouverture des débats européens, en amont des enjeux qui se présenteront en 2009 et au-delà* », ajoute Ilona Kish dans son introduction.

GLOSSAIRE

ORGANISATIONS CITOYENNES

Le secteur non lucratif et non gouvernemental tend de plus en plus à se définir de façon positive et utilise de moins en moins le préfixe 'non' dans ses appellations. De nombreuses organisations utilisent donc désormais la dénomination *organisation de la société civile*. Le terme d'*organisation citoyenne* est également de plus en plus en vogue – une organisation de citoyens, pour les citoyens.

DIALOGUE CIVIL ET PARTICIPATION

Dans le domaine des sciences sociales, ces termes recouvrent tous les moyens au service des citoyens pour les aider à participer directement aux prises de décision dans les secteurs politique, économique ou social. Ce sujet est crucial dans nombre d'Etats qui voient la diminution du nombre de leurs citoyens se rendant aux urnes et l'approfondissement du fossé avec les élites gouvernantes.

CONSULTATION

La consultation publique est un processus par lequel le secteur civil donne son opinion sur des sujets l'affectant directement. L'objectif est d'améliorer la transparence et l'efficacité, mais aussi d'intensifier la participation des citoyens à l'élaboration des politiques publiques.

LOBBYING

Le lobbying est un effort concerté pour influencer les décisions politiques. Les interlocuteurs des lobbyistes sont donc en général les élus et les autorités publiques. Le lobbying peut prendre forme aussi bien à travers des manifestations de masse qu'à travers une action coordonnée demandant aux électeurs d'écrire une lettre à leurs élus.

ONGs

Les organisations non gouvernementales sont des organisations indépendantes des pouvoirs publics, bien qu'elles puissent recevoir des financements publics pour certaines de leurs activités. Les ONGs peuvent avoir pour objectif principal de mener des projets ou bien se concentrer sur le lobbying, passant par la sensibilisation et la mobilisation des citoyens.

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

La démocratie participative tend à créer des opportunités pour tous les membres de la société de participer aux processus de décision politique. Elle est souvent menée autour d'activités locales avec et pour les citoyens. Selon les tenants de cette approche, un espace de réflexion et d'action non gouvernementale dynamique est la pré-condition de l'émergence d'un véritable régime démocratique.

TRANSPARENCE

La transparence était à l'origine un terme se rapportant à la lutte anti-corruption. Sa définition s'est progressivement étendue pour inclure le degré d'ouverture des administrations et l'accès du public aux documents officiels. Suivant la définition de Wikipedia, la transparence est respectée: « *quand les réunions du gouvernement sont ouvertes au public et à la presse, quand les budgets et les*

déclarations financières sont accessibles à tous, quand les lois, régulations et décisions peuvent être sujettes à discussion. Dans ce cas, les autorités ont moins de possibilité d'abuser du système pour leurs propres intérêts ».

PARTICIPATION DE LA SOCIETE CIVILE : ORGANISATIONS DE REFERENCE

Groupe de Contact de la Société Civile

Le Groupe de Contact de la Société Civile rassemble huit des plus importantes plateformes d'ONGs européennes dans différents domaines d'action : la culture (Culture Action Europe), le développement (CONCORD), l'environnement (Green 10), les droits humains (HRDN), l'éducation tout au long de la vie (EUCIS), la santé publique (EPHA), l'action sociale (Plateforme Sociale) et le droit des femmes (EWL). Ils travaillent dans ce groupe au développement du dialogue entre les organisations de la société civile et les institutions européennes.

coordinator@act4europe.org

<http://www.act4europe.org>

Plateforme des ONGs sociales européennes (Plateforme Sociale)

La Plateforme Sociale rassemble plus de 40 organisations non gouvernementales européennes, fédérations et réseaux qui travaillent à la construction d'une société égalitaire. La Plateforme Sociale est un bon exemple de la façon dont une action concertée au niveau européen peut agir sur des questions sensibles comme celles des droits des migrants ou des droits fondamentaux.

platform@socialplatform.org

<http://www.socialplatform.org>

ALTER-EU

L'*Alliance pour le lobbying, la transparence et la régulation éthique* (ALTER-EU) est une coalition de plus de 140 groupes de la société civile, du monde académique et des affaires publiques préoccupés par l'influence croissante des lobbys privés sur l'agenda politique européen et, par conséquent, sur l'affaiblissement des procédures démocratiques dans l'élaboration des politiques européennes.

paul@milieudefensie.nl

<http://alter-eu.org/en>

ECAS

Le European Citizen Action Service a été créé en 1990 en tant qu'organisation internationale à but non lucratif, indépendante des partis politiques, des intérêts commerciaux et des institutions européennes. Sa mission est de permettre aux ONGs et aux particuliers de faire entendre leur voix au niveau européen en leur fournissant des conseils sur le lobbying, la levée de fonds et la défense des droits des citoyens européens.

t.venables@ecas.org

<http://www.ecas.org>